



## Séance du 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-six juin à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le jeudi dix-neuf juin, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

### Délibération n°37-2025-06-26

#### Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Christophe GUCHE, M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, , M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Bruno LEDUC, M. Raymond LEJOSNE, , M. Michel SERGENT, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Jean-François SAGOT, M. Philippe DEMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. André BAHEUX, M. André LELEU, M. Hervé BROUART, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, , Mme Annick POCHET, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, , M. Alain LOUVET, , M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

#### Pouvoirs :

M. Marc DENAVAUT à M. Etienne MAES  
M. Ludovic DUTRIAUX à M. Raymond LEJOSNE  
Mme Marylise THILLIEZ à M. Marc DEMOLLIENS  
Mme Nathalie TELLIER à Monsieur Bruno LEDUC  
Mme Chantal TERNISIEN à M. Michel SERGENT  
M. Christophe COUSIN à M. Claude PRUDHOMME  
Mme Cristina BASTIDE à Christophe DOUCHAIN

#### Etaient remplacés :

M. Bernard TASSART par M. Philippe HODIQUE  
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

#### Etaient excusés :

M. Philippe DELBARRE  
Mme Nicole DARQUES  
M. Guy LAMBERT  
M. Jean-Claude RETAUX  
M. Grégory SMERCK  
M. Alain MAQUIGHEN  
Mme Maryse BEAUSSE  
Mme Fabienne FOURRIER

#### Etait absente :

Mme Ludivine MOREAU

#### Secrétaire de séance :

M. Vincent LACHERE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	34
Excusés avec pouvoir à un titulaire	7
Remplacés par un suppléant	2
Excusés	8
Absents	1
Nombre de votes	43

## Délibération n°37-2025-06-26

### **Objet :** tarifs pour la location longue durée des vélos à assistance électrique

*En tant qu'AOM, la CCDS est compétente en matière de gestion, organisation et animation des politiques de transport.*

*La CCDS a mis en place depuis 2022 une offre de mobilité durable « Lib'air » comprenant de l'autopartage (3 véhicules) et le déploiement de bornes de recharge électrique. En complément de ces services, la CCDS s'est engagée avec le programme AVELO3 dans un programme de développement du vélo, visant notamment la réduction de l'autosolisme dans les trajets du quotidien au profit d'autres pratiques de mobilité active, spécifiquement le vélo.*

*Depuis octobre 2023, la CCDS a missionné le bureau d'études IMMERRGIS sur une étude globale des modes de déplacement, à l'échelle de son territoire, composée d'un Plan de Mobilités Simplifié (PDMS) et d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC).*

*La CCDS est également engagée dans le programme Interreg North Sea « Mobility Makers » pour une durée de 4 ans, depuis 2023, et qui a pour objectif de développer la mobilité alternative à la voiture individuelle en zone rurale et péri-urbaine.*

*Dans ce contexte, la volonté politique est de proposer la location longue durée de vélo à assistance électrique (VAE) avec incitation à l'achat, identifiée sur notre territoire comme un levier efficace auprès des citoyens pour ces effets durables.*

*Le service sera doté de 50 VAE.*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019,

Vu la délibération du conseil communautaire n°12-2021-03-18 en date du 18 mars 2021 qui acte la décision de la Communauté de Communes de Desvres-Samer de prendre la prise de compétence mobilité,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 juin 2021 qui donne à la Communauté de Communes de Desvres-Samer la compétence mobilité,

Vu la délibération n°17-2023-04 en date du 05 avril 2023 la CCDS à la réalisation d'un plan de mobilité simplifié et d'un schéma directeur « vélo » et de solliciter l'ensemble des partenaires susceptibles de participer au financement,

Vu la décision du bureau communautaire n°35-2024-07 en date du 11 juillet 2024 pour le dépôt du dossier d'Appel à projet AVELO3,

Vu la Commission Environnement, Gestion des eaux, Maison du cheval, Enjeux agricoles, Energies renouvelables en date du 22 Avril 2025,

Vu la décision du bureau communautaire n°14-2025-05 en date du 15 mai 2025 pour la fourniture et entretien de 50 vélos à assistance électrique pour un montant de 94 468€ HT,

Considérant les objectifs poursuivis par la Communauté de Communes de Desvres-Samer en termes de mobilité durable, et notamment dans les services à la population,

Il est proposé au conseil communautaire :

- de délibérer sur les tarifs de location longue durée des vélos à assistance électrique suivant le tableau ci-dessous :

Mensualités TTC	
1 <sup>ère</sup> année	39€
2 <sup>ème</sup> année	34€
3 <sup>ème</sup> année	29€
4 <sup>ème</sup> année	24€

La période de location minimale est de 1 an, renouvelable 3 fois.

A l'issue de 4 ans de location, l'usager pourra acquérir le VAE au tarif symbolique de 1€.

### Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Desvres, le 26 juin 2025

Le secrétaire de séance

Vincent LACHERE



Le Président

Claude PRUDHOMME

